



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 1 mars 2021

Un comité régional France Relance en faveur du bâtiment en Occitania

Mardi 16 février 2021, Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, Hugues Perrin, Directeur régional des finances publiques et Carole Delga, présidente de la Région Occitania / Pyrénées-Méditerranée, ont convié les représentants de la filière bâtiment d'Occitania à partager un premier bilan des mesures du plan de relance pour la filière du bâtiment.

Ce comité a réuni les représentants régionaux de la Fédération Française du Bâtiment, de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, de l'Union Sociale de l'Habitat ou encore de l'Union Nationale des Aménageurs et également des représentants des élus, l'Association des Maires Ruraux d'Occitania et l'Assemblée des Communautés de France.

Le préfet a fait part des chiffres du déploiement de mesures et de financements à même de soutenir l'activité du bâtiment dans les territoires de la région :

- 90 millions d'euros de dotation de soutien à l'investissement local pour financer 450 opérations dans les territoires dès le premier semestre 2021 ;
- 268 millions d'euros pour financer la rénovation énergétique de 496 bâtiments de l'État avec plusieurs projets emblématiques comme la rénovation du Centre spatial de Toulouse ou la rénovation de l'École Nationale supérieure d'Architecture de Montpellier ;
- 90 millions d'euros seront engagés avant le mois de mai pour accompagner la rénovation énergétique de bâtiments des collectivités du bloc communal et départemental ;
- depuis le 1^{er} janvier 2021, le dispositif MaPrimRénov' (MPR) a été étendu à tous les ménages (jusqu'à présent seuls les ménages modestes et très modestes étaient concernés), et à toutes les copropriétés (jusqu'à présent seules les copropriétés fragiles étaient concernées) ;
- une enveloppe de 8 millions d'euros est réservée, cette année, pour la rénovation des logements sociaux afin d'effectuer des travaux de restructuration et de rénovation énergétique permettant de réhabiliter environ 730 logements ;
- 16 millions d'euros seront dédiés au recyclage des friches et mobilisés en 2021 et 2022 dans le cadre d'un appel à projet État – Région ouvert jusqu'au 19 mars.

« J'insiste sur la nécessité d'exécuter les projets au cours des années 2021 et 2022 afin que les territoires et les entreprises de la filière bénéficient pleinement du plan de relance. Les moyens exceptionnels déployés dans le cadre du Plan de relance associés aux assouplissements du code de la commande publique doivent permettre aux PME de la filière de bénéficier des retombées économiques des travaux qui seront engagés » Étienne Guyot, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne.

« Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons fait pack avec les acteurs publics du territoire pour soutenir les entreprises du territoire. Le secteur du bâtiment a été fortement impacté, nous avons agi dès les premiers mois pour protéger les entreprises et les emplois. Au total nous avons attribué 50 millions d'euros d'aides pour les entreprises du secteur, qui ont pu bénéficier du Pass Rebond. Parce que le secteur du bâtiment est un secteur économique essentiel, nous continuerons d'accompagner la filière en 2021, nous allons mettre en place un deuxième contrat de filière. Lors du précédent contrat, ce sont plus de 4 400 marchés BTP qui ont été mis en œuvre pour un budget total de 1,4 milliard d'euros, permettant ainsi de soutenir 13 600 emplois locaux. » a notamment déclaré Carole Delga.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.occitanie.gouv.fr/communiques

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Région Occitanie :

Service Presse :
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 05 61 33 52 75
Montpellier : 04 67 22 81 31